



# L'Intelligence Économique au service du Vin

Mounir Rochdi

## L'Intelligence Économique au service du Vin

Par Mounir Rochdi

L'histoire du vin remonte à au moins 6000 avant J.-C. dans ce qui est maintenant la Géorgie et l'Arménie, où les premières preuves connues de la fabrication du vin ont été découvertes. Les anciens Grecs et Romains ont tous deux apprécié le vin, l'utilisant dans des cérémonies religieuses et comme lubrifiant social pour renforcer les liens.

Au Moyen Âge, le vin est devenu un produit commercial important, avec des régions viticoles bien établies en France, en Italie et en Espagne. Les moines chrétiens ont également joué un rôle important dans la production de vin, établissant des vignobles dans toute l'Europe. Au fil des siècles, de nombreuses régions du monde ont développé leur propre culture du vin, en utilisant des cépages locaux et des techniques de vinification traditionnelles.

Aujourd'hui, le vin est devenu un symbole de la culture et de la cuisine française, avec des régions telles que la Bourgogne, la Champagne et la Vallée de la Loire connues pour leurs vins de renommée mondiale. La France est également célèbre pour sa tradition viticole qui lui permet de jouir d'une réputation de leader mondial dans l'industrie du vin.

Au fil des siècles, le vin est également devenu un produit de luxe dans le monde entier, avec certains des vins, les plus rares et les plus chers du monde, vendus aux enchères pour des millions de dollars. Ce breuvage, continue d'être apprécié pour son goût, sa complexité et son rôle dans la culture, la gastronomie et le soft power (Joseph Nye, Bound to Lead, 1990).

L'industrie du Vin devient de plus en plus concurrentielle avec des techniques aussi innovantes les unes que les autres. L'objectif étant, pour les pays producteurs, de se positionner non seulement sur le marché local mais aussi celui international. Malgré son positionnement de leader, la France se heurte à une concurrence de plus en plus féroce sur les marchés, parfois,

sous des couleurs de géopolitique ou de guerre économique (Jacques Fontanel, Liliane Bensahel, 1992).

Comment, alors, garder le rôle de leader dans un marché très dynamique ? Comment assurer un produit final de qualité ? et enfin comment s'adapter aux nouvelles contraintes que connaît la filière viticole face au changement climatique ? C'est ici que l'Intelligence Economique prend sa place. Avec son approche, sa stratégie et son offensive, elle apporte des solutions concrètes pour rester compétitif et protéger ses actifs.

## 1. Un bref rappel sur l'Intelligence Économique

Avant d'aller plus loin, nous devons avoir le même niveau de compréhension de cette notion d'Intelligence Économique.

L'Intelligence Économique est un concept qui a émergé dans les années 90. Elle désigne l'ensemble des activités qui visent à collecter, analyser, diffuser et protéger des informations fiables à la prise de décision stratégique.

Selon le Prof. Henri Dou, l'un des précurseurs de la discipline en France, l'Intelligence Économique consiste en « La prise en compte par l'entreprise de tous les événements extérieurs susceptibles d'interagir avec ses activités » (Henri DOU, 1997). Pour Christian Harbulot, Directeur de l'EGE (Ecole de Guerre Economique) l'Intelligence Économique est « la recherche et l'interprétation systématique de l'information accessible à tous, afin de décrypter les intentions des acteurs et de connaître leurs capacités ».

L'Intelligence Économique peut, donc, être considérée comme un outil stratégique pour les entreprises et les gouvernements, leur permettant de mieux comprendre leur environnement et de prendre des décisions plus éclairées. Cet environnement peut être politique, économique, social, technologique, environnemental et légal. C'est pour cela que cette approche est un enjeu pour la compétitivité des entreprises et des pays. Dans un monde de plus en plus complexe et interconnecté, la compréhension de l'environnement économique est cruciale pour la prise de décision stratégique (Javalgi et White, 2002).

Pour terminer avec ce rappel, il faut retenir que l'Intelligence Économique est basée sur 4 piliers : la Veille (identifier, collecter, analyser et diffuser l'information), l'influence, le Lobbying, et la sécurité économique.

## 2. Bref aperçu du marché mondial du vin

En 2021, le marché mondial du vin dépassait les 34 milliards d'euros en valeur avec une production mondiale d'environ 260 millions d'hectolitres (Revue du Vin de France<sup>1</sup>). Au niveau français, les exportations de vins et spiritueux ont atteint, en 2022, le chiffre de de 17,2 milliards d'euros (source Fédération des exportateurs de vins et spiritueux <sup>2</sup>).

Le podium des producteurs mondiaux de vin est composé de l'Espagne, l'Italie et la France. Ce classement change lorsqu'il s'agit de valeur et non plus de quantité. En effet, c'est la France qui retrouve la première place, suivie de l'Italie et de l'Espagne. En termes de valeur, il y a

---

<sup>1</sup> [www.larvf.com](http://www.larvf.com)

<sup>2</sup> Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux. [www.fevs.com](http://www.fevs.com)

même les Etats-Unis qui se hisse en 6<sup>ème</sup> place au niveau des revenus générés alors que le pays est classé 10<sup>ème</sup> en termes de quantité de production.

### Top 7 des pays qui produisent le plus de Vin dans le monde

(source des données : International Trade Center)



### Top 7 des pays qui génèrent le plus de valeur à travers l'exportation de Vin

(source des données : International Trade Center)



### 3. La culture et la production de vin : des contraintes fortes et des solutions

#### A. La chaleur

La contrainte : Tous les viticulteurs et vigneron vous le diront. Plus il fait beau et chaud, plus le raisin produit du sucre, et c'est ce dernier qui se transforme en alcool. On parle aussi de phénomène de maturation précoce. Quel est le risque ? Selon la loi, le degré minimum pour un vin est de 8,5° et son maximum est de 15°, sauf pour certains AOP (Appellation d'Origine Protégée) ou AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) qui bénéficient d'une dérogation si l'enrichissement est naturel. Mais la sanction pourrait tomber plus du côté des consommateurs qui pourraient préférer un vin moins alcoolisé. Le risque d'impact reste, donc, assez élevé si le vin est trop alcoolisé.

Une forte chaleur peut engendrer d'autres problèmes pour la vigne. Nous citerons par exemple :

- **Le stress hydrique.** Il est déclenché par l'évaporation rapide de l'eau présente dans le sol suite à une chaleur excessive. Si la vigne ne reçoit pas suffisamment d'eau, cela peut affecter son métabolisme, sa croissance et sa capacité à produire des fruits de qualité.
- **Brûlure des feuilles et des grappes** : une forte chaleur peut provoquer la brûlure des feuilles de la vigne. Cela se manifeste par des bords bruns ou desséchés sur les feuilles. Les raisins exposés directement au soleil peuvent également être sujets à la brûlure, ce qui peut altérer leur développement et leur qualité.
- **Perte d'acidité** : une température élevée peut participer à la diminution de l'acidité dans les raisins. Celle-ci est importante pour l'équilibre et la fraîcheur des vins. Si les raisins perdent trop d'acidité, cela peut avoir un impact négatif sur la qualité et le caractère des vins produits.
- **Stress thermique** : Les températures élevées peuvent rendre la vigne plus vulnérable aux maladies et aux ravageurs.

Les solutions : Pour réduire les contraintes de la chaleur et protéger la vigne et le vin contre les conséquences des températures élevées, des solutions ont été développées en France et ailleurs. En voici quelques exemples :

- **L'Institut Rhodanien** (Institut de Recherche et d'Expérimentation Viticole et Œnologique des Vins d'A.O.C de la Vallée du Rhône) a conduit le projet « Vins du Futur<sup>3</sup> » financé par la Région Sud. Il consistait à étudier l'utilisation des levures pour réduire le taux d'alcool. Les axes étudiés dans cette étude sont l'amélioration de l'acidité du vin, et la baisse du degré alcoolique à l'aide de levures commerciales Ionyst Concerto. Des résultats intéressants ont été obtenus sur vin rouge. Le degré alcoolique a été diminué de 0,5% vol, l'acidité totale a augmenté de 0,75 g/l et le pH a baissé de 0,05 point.
- **La start-up Alacarte Ventures**, basée à Fontanals de Cerdanya (en Catalogne) a inventé une machine, de la taille d'un micro-ondes, capable de réduire le taux d'alcool de n'importe quelle bouteille de vin en à peine cinq minutes. Le tout en maintenant ses propriétés organoleptiques et donc sans jamais dénaturer son essence. La réduction du taux d'alcool se fait par un système de filtres.

<sup>3</sup> [https://www.institut-rhodanien.com/upload/article/file/136vign926\\_juilletaout2022vinsdufutur-6331c413bace2.pdf](https://www.institut-rhodanien.com/upload/article/file/136vign926_juilletaout2022vinsdufutur-6331c413bace2.pdf)

- **La célèbre maison Moët** a déposé un brevet<sup>4</sup> sur un « Procédé de désalcoolisation d'un Vin ». L'invention concerne un procédé permettant de réduire la quantité d'alcool présente dans un vin, sans modifier significativement les propriétés organoleptiques dudit vin, à l'origine de ses qualités gustatives. Le degré alcoolique peut facilement être diminué jusqu'à 3% vol et au-delà.
- **Aux Etats Unies d'Amérique**, on a recours à la technique du « watering back » qui consiste à ajouter tout simplement de l'eau pour réduire la teneur d'alcool dans le vin. Cette technique interdite en France, est autorisée en Australie et aux USA.
- **On utilise aussi des brumisateurs** ou encore une argile comme protection solaire. Un peu comme si la vigne se bronzait en plein soleil.

## B. Le gel

La contrainte : Un problème courant pour les vignes est celui du gel. L'hiver est de plus en plus chaud, les bourgeons sortent plus tôt et le gel de saison peut les brûler. Lorsque les températures descendent en dessous de zéro degré Celsius, les bourgeons, les fleurs et les jeunes pousses de la vigne peuvent geler. Le gel peut causer des dommages importants aux vignobles et réduire les récoltes. Les gelées printanières et automnales sont particulièrement préoccupantes pour les viticulteurs, car elles surviennent à des moments critiques du cycle de vie de la vigne. Le risque de perdre la récolte est donc élevé, en période d'hivers chauds, si les bourgeons ne sont pas protégés.

Les solutions : Plusieurs solutions ont été mises en place pour lutter contre le gel et protéger la vigne. Certaines peuvent paraître classique comme mettre en place un système de chauffage électrique, allumer des bougies antigel, ou encore brûler de la paille. Sauf qu'il ne s'agit pas ici de chauffer une pièce dans sa maison mais tout un espace totalement ouvert et en pleine nature. Certains ont optés pour le brassage de l'air par hélicoptère, l'utilisation de voile hivernage ou encore l'arrosage automatique en hiver pour créer une couche protectrice en glace. Toutes ces solutions ont un coût non négligeable et surtout récurrent. Que cela soit en coût d'installation ou de fonctionnement, ces solutions nécessaires pour sauver la récolte peuvent créer aussi d'autres problèmes comme le risque de pollution pour le feu de paille, de gêne de voisinage ou encore un risque de nuisance sonore pour les hélicoptères. Pour ces derniers le risque de pollution est en prime.

## C. La sécheresse

La contrainte : Elle est très logique. Moins il pleut, moins il y aura de l'eau pour irriguer les plantes, et donc plus Vignoble sera en souffrance. C'est le cas de n'importe quelle activité agricole. Pour la vigne, la sécheresse est un problème majeur, car cette plante a besoin d'une quantité adéquate d'eau pour survivre et produire des raisins de qualité.

Les principaux problèmes associés à la sécheresse en complément de ceux listés dans la partie « 1. Chaleur », sont :

- **Développement limité des racines** : en période de sécheresse, les racines de la vigne peuvent avoir du mal à se développer et à s'étendre en profondeur dans le sol à la recherche d'eau. Cela peut rendre la vigne plus vulnérable aux conditions de sécheresse à long terme et réduire sa capacité à absorber les nutriments du sol.

<sup>4</sup> WO2023037080 - METHOD FOR DEALCOHOLIZATION OF A WINE  
[https://patentscope.wipo.int/search/en/detail.jsf?docId=WO2023037080&\\_cid=P20-LHXGDZ-79565-6](https://patentscope.wipo.int/search/en/detail.jsf?docId=WO2023037080&_cid=P20-LHXGDZ-79565-6)

- **Réduction de la production** : lorsque la vigne subit une sécheresse prolongée, cela peut entraîner une diminution de la production de raisins. Les grappes peuvent être plus petites, moins nombreuses et moins juteuses, ce qui a un impact direct sur le rendement global du vignoble.
- **Augmentation des risques de maladies** : une vigne soumise à un stress hydrique prolongé, devient plus vulnérable aux maladies fongiques et aux attaques de ravageurs. Le système immunitaire de la plante peut être affaibli, ce qui la rend plus susceptible de contracter des maladies telles que le mildiou ou l'oïdium.

Les solutions : l'eau est une ressource naturelle qui ne s'invente et ne se fabrique pas. S'il y a moins d'eau, il y aura inévitablement moins d'eau à exploiter. Voici quelques solutions mises en œuvre pour lutter contre le phénomène de la sécheresse :

- **L'Irrigation**. Cette technique connue du grand public, reste un sujet sensible dans le secteur du vin. On estime qu'irriguer la vigne, dénaturerait un peu la méthode ancestrale et artisanale à produire du vin, voir modifierait sa qualité originelle. Il faut noter que l'irrigation de la vigne n'est autorisée que depuis un décret de 2006. Selon l'article D665-17-5 du Code Rural « l'irrigation des vignes aptes à la production de raisins de cuve est interdite du 15 août à la récolte ». Pour les vins d'appellation et les vins sous indication géographique protégée, la période d'interdiction peut être plus large. Mais cela risque de changer comme l'a annoncé le ministère de l'Agriculture lors du dernier conseil spécialisé vin de FranceAgriMer<sup>5</sup>. Le Code Rural devrait être réécrit pour supprimer cette date butoir dès le millésime 2023. Sujet sensible ou pas, pour irriguer il faudra de l'eau. Cette denrée devient de plus en plus rare.
- **Recyclage des eaux usées**. A Narbonne plage, les touristes participent à l'irrigation vignes environnantes. En effet, les eaux usées de la station balnéaires de Narbonne plage est filtrée dans une station d'épuration pour être réutilisée pour l'irrigation des vignes. Une solution qui permet à terme d'économiser la ressource. Les 7 km de canalisation irriguant 80 hectares de vignes ont coûté environ 750 keuros.
- **Cépages résistants à la sécheresse**. C'est l'être humain qui devra s'adapter à la nature et non l'inverse. Certains viticulteurs ont commencé à tester des variétés de cépages qui résistent mieux à la chaleur et qui pourraient être, en finalité, moins gourmandes en eau. Des scientifiques de l'université de Bordeaux et d'INRAE ont menées une étude<sup>6</sup> de la résistance des vignes à la sécheresse pour identifier les cépages et régions viticoles les plus à risque. Parmi les cépages mesurés, les variétés de vignes hybrides, comme Floréal, Vidoc et Voltis, apparaissent comme particulièrement vulnérables à la sécheresse.

#### D. Les incendies

La contrainte : Il serait inutile de préciser que les incendies peuvent représenter de graves problèmes pour la vigne. Leur impact est majeur sur n'importe quel produit agricole.

Voici quelques-uns des problèmes associés aux incendies :

- **Les flammes et la chaleur** intense des incendies peuvent causer des dommages directs aux vignes, notamment la destruction des parties aériennes (troncs, branches, feuilles)

<sup>5</sup> <https://www.vitisphere.com/actualite-98215-on-pourra-irriguer-les-vignes-apres-le-15-aout-en-2023.html>

<sup>6</sup> <https://www.inrae.fr/actualites/etude-resistance-vignes-secheresse-permet-didentifier-cepages-regions-viticoles-plus-risque>

et des racines. Cela peut entraîner la mort de la vigne ou une réduction significative de sa vigueur et de sa capacité à produire des raisins.

- **Fumée et contamination** : au cours des incendies, la fumée peut s'infiltrer dans les vignobles et se déposer sur les grappes de raisin. Les composés chimiques contenus dans la fumée, tels que les phénols volatils, peuvent être absorbés par les raisins et altérer leur saveur et leur qualité. Ce phénomène est connu sous le nom de « contamination par la fumée » et peut rendre les raisins inutilisables pour la production de vin de qualité. Dans certains cas, le vin aurait un goût de fumée.
- **Perte de récolte** : le feu peut aboutir à la perte totale ou partielle des récoltes de raisins. Des vignes gravement endommagées ou détruites par les incendies, nécessiteront plusieurs années avant qu'elles puissent être rétablies et commencer à produire des raisins à nouveau.
- **Perturbation du terroir** : le vin, son goût, sa composition, son âme sont intimement liés aux caractéristiques de son terroir. Un incendie pourrait altérer ces caractéristiques et affecter la composition du sol, les micro-organismes bénéfiques au développement de la plante, ainsi que la biodiversité environnante. Ce changement, peut impacter la qualité et le caractère des vins produits.

Les solutions : Il n'y a pas de solutions miracles pour lutter contre un incendie. Pour arrêter un feu, on doit l'éteindre ou l'étouffer. Aux Etats-Unis d'Amérique, et plus précisément. La Napa Valley, terre de vin aux USA, avait été ravagée par un incendie de forêt en 2020. Des centaines de milliers de bouteilles ont été détruites. Les dégâts causés à la vigne ont poussé des viticulteurs de la région à s'équiper eux-mêmes de moyens de lutte contre les incendies. Camions pompier, hélicoptère bombardier d'eau, surveillance électronique de départ d'incendie, de gros moyens et investissements ont été mis en œuvre. Il y a même une cave Bunker qui a été construite pour protéger les barils de vin contre les incendies. Rien n'est trop cher pour protéger les grands crus californiens.

## E. Autres solutions

Que cela soit pour lutter contre la chaleur, la sécheresse, les incendies ou le gel, il existe d'autres solutions et des expériences menées ici et ailleurs. Par exemple mettre en œuvre une nouvelle disposition des vignes en spirale plutôt qu'en lignes. L'objectif est de créer une vigne volumineuse qui se protégerait naturellement de la chaleur.

Il y a aussi les études pour changer les méthodes d'eugénisme<sup>7</sup> au niveau de cépages pour ne plus cloner. Une autre solution déjà testée consiste à déménager les vignes comme les Vins des Hautes-Alpes (IGP).

Enfin, pourquoi pas se positionner sur de nouveaux marchés à potentiel comme ceux du Vin désalcoolisé. Oui osons ! En 2022, 56% des adultes souhaitent boire moins d'alcool<sup>8</sup>, le marché du vin sans alcool a connu une progression de 7% en 2022 et représente au niveau mondial plus de 3,8 milliards de dollars.

---

<sup>7</sup> Ensemble des recherches (biologiques, génétiques) et des pratiques (morales, sociales) qui ont pour but de déterminer les conditions les plus favorables à la procréation de sujets sains et, par là même, d'améliorer la race.

<sup>8</sup> <https://www.etudes-et-analyses.com/blog/decryptage-economique/marche-vin-alcool-etude-marche-chiffres-21-03-2023.html>

#### 4. Les actions possibles de l'Intelligence Économique pour la filière viti-vinicole

Pour comprendre les actions qui peuvent être menées dans une stratégie d'Intelligence Économique, il faut se rappeler les piliers qui forment cette discipline, à savoir la Veille, l'Influence, le Lobbying et la Protection Économique. La stratégie à mettre en œuvre doit être globale, prenant en compte les différentes dimensions ayant un impact sur le secteur de la filière viti-vinicole. Nous parlons ici des dimensions politiques, économiques, sociales, technologiques, environnementales et légales.

##### A. Au niveau de la Veille

Plusieurs actions sont possibles. La plus évidente serait la mise en surveillance des pays producteurs concurrents ainsi que les potentiels nouveaux entrants. Il peut être, plus au moins facile, d'identifier son concurrent, mais il est moins évident d'identifier un nouveau futur concurrent. La surveillance du secteur reste essentielle pour suivre toutes les évolutions dans les pays producteurs. Il ne faut pas oublier que les concurrents peuvent faire face aux mêmes contraintes environnementales et technologiques et qu'ils vont eux-aussi étudier et expérimenter des nouvelles méthodes pour cultiver la vigne et produire du vin. Nous sommes ainsi au cœur même de la recherche de la compétitivité sur les marchés. Cette activité sera prise en charge par une Veille Marchés.

Il est possible de mettre en place une cellule de Veille qui va surveiller les brevets. Nous avons dans cet article quelques exemples d'inventions destinées à réduire certaines contraintes du secteur. Le sujet Brevet nous amènera par définition à faire une Veille sur les innovations existantes et celles en cours d'expérimentations. Une innovation n'est pas toujours brevetable. Dans certains cas, c'est un choix délibéré de ne pas déposer de brevet.

Les lois et réglementations, qui régissent le secteur, ont un impact aussi bien sur la culture et la production que sur le commerce du vin. Qu'elles soient nationales, régionales ou internationales, les textes et décisions doivent être identifiés, surveillés et remontés par une cellule de Veille réglementaire et normative.

N'oublions pas, bien sûr, les consommateurs. C'est eux qui « sculptent » finalement le secteur à leurs goûts et à leurs besoins. La veille fera particulièrement attention aux besoins évolutifs de cette cible.

Toutes les informations utiles identifiées, validées et analysées par la cellule de Veille doivent être diffusées aux parties prenantes du secteur. Ces dernières peuvent être composées de l'Etat, des viticulteurs, des vigneron, des fournisseurs et de tous les acteurs qui interviennent dans la compétitivité du vin français.

##### B. Au niveau du Lobbying

L'objectif du lobbying est d'influencer les politiques publiques, les réglementations et les décisions prises par les gouvernements. Souvent mal perçu, le rôle du Lobbying est pourtant de protéger un secteur économique, un savoir-faire, assurer une sécurité sanitaire ou encore protéger des emplois. Le Lobbying peut, certes, être mal utilisé par certains acteurs pour assurer des gains ou influencer négativement certaines décisions politiques. Mais dans ce cas, ce n'est pas l'activité de Lobbying qui doit être mise en cause mais, plutôt les acteurs qui y sont à l'origine. Nous rappelons que le Lobbying est une activité, totalement légale, qui peut être conduite avec des stratégies différentes.



Voici quelques exemples d'approches :

- **Représentation auprès des gouvernements** : ce n'est pas un secret de savoir que toute organisation professionnelle qui se respecte, établit des contacts et des relations avec les décideurs politiques et gouvernementaux, tels que les parlementaires, les ministères de l'agriculture, de l'économie et de la santé. L'objectif principal est d'établir un dialogue régulier dans lequel, les acteurs du secteur viticole peuvent exprimer leurs préoccupations, présenter des propositions et plaider en faveur de politiques qui favorisent leur secteur.
- **Élaboration de propositions** : Les acteurs du secteur viticole peuvent contribuer à l'élaboration de propositions de politiques spécifiques. Cela peut inclure des recommandations sur des questions telles que la réglementation sur l'emballage, le conditionnement et l'étiquetage des vins, les régimes fiscaux, les accords commerciaux internationaux, les barrières tarifaires (taxes douanières) et non tarifaires (normes), la protection des indications géographiques, etc.
- **Campagnes de sensibilisation** : Le lobbying peut également prendre la forme de campagnes de sensibilisation du public et des médias. Attention, l'objectif final du Lobbying restera le législateur. Les médias et le grand public permettent de renforcer l'action initiale. Nous insistons pour préciser qu'il ne s'agit pas ici de manipulation, mais bien de sensibilisation. C'est-à-dire utiliser des stratégies de communication pour informer et éduquer le public sur les enjeux spécifiques auxquels l'industrie viticole est confrontée. Cela peut inclure des articles de presse, des interviews, des événements publics, des initiatives en ligne, des jeux, etc.
- **Actions collectives avec d'autres secteurs** : Les viticulteurs peuvent chercher à établir des partenariats avec d'autres secteurs, tels que le tourisme, la gastronomie ou l'agriculture, afin de renforcer leur influence collective lors du lobbying. En unissant leurs forces, ces secteurs peuvent plaider en faveur de politiques qui soutiennent mutuellement leurs intérêts économiques. Il s'agit ici de la notion d'Intelligence Collective et de la force du groupe.

Pour éviter les dérives, la bonne pratique dans la Lobbying, consiste à veiller à ce que les intérêts défendus soient en accord avec l'intérêt général et à promouvoir des politiques qui soutiennent la durabilité, la responsabilité sociale et la protection de l'environnement dans l'industrie viticole.

### C. Au niveau de l'Influence

A la différence du Lobbying qui se concentre sur le législateur, une campagne d'Influence ne se limite pas à un type de cible particulière. Elle peut toucher aussi bien les politiques, que les citoyens, les entreprises, les personnalités publiques et les représentants de la société civile. Elle n'a pas d'âge non plus. Jeune ou âgé, l'Influence peut toucher tout le monde.

Dans le cas du secteur viticole, il est possible de mener des campagnes d'Influence dites « positives » pour mettre en avant le vin français, ses saveurs, ses propriétés uniques, sa qualité et son histoire. La stratégie la plus efficace, lorsqu'il est question d'influence, est celle du « StoryTelling » et de l'empathie. Ou l'art de raconter une histoire tout en se mettant à la place de l'autre. Une belle histoire, évidemment, dans notre cas.

L'Influence est aussi un outil pour conduire une contre influence étrangère. Ce que nous souhaitons bâtir, les autres voudront le détruire. Ils utilisent pour cela les mêmes armes. Ce qui peut changer est le côté éthique de l'approche utilisée.

Enfin, l'Influence peut être aussi dans l'accompagnement au changement. Le climat a changé et continu d'évoluer. Certaines contraintes de la filière du vin deviennent désormais des problèmes établis et courants. Il faut donc accompagner la filière dans sa transformation et son adaptation. Il est donc nécessaire aux autorités de mettre en place les politiques qui accompagnent ce changement. On ne peut pas demander aux viticulteurs de changer sans leur offrir le cadre adéquat pour le faire. Evitons, ainsi, de nous retrouver en mode « sanction » plutôt qu'en mode « accompagnement ».

#### **D. Au niveau de la Protection économique**

Ce volet est assez large. La mise en place d'une protection économique pour le secteur viticole peut impliquer plusieurs mesures visant à soutenir et à renforcer l'industrie. Elle permet de protéger aussi bien le patrimoine matériel que celui immatériel. La protection économique peut faire appel aux autres piliers de l'Intelligence Économique.

Citons quelques stratégies qui peuvent répondre à cette protection :

- **Les labels.** Il s'agit des AOC (appellation d'origine contrôlée) des AOP (appellation d'origine protégée) ou encore des IGP (Indication géographique protégée). L'AOC a pour but de lutter contre les fraudes et de protéger le nom du vin, ses caractéristiques et les spécificités liées à un terroir délimité. Elle prend, ainsi, en compte l'emplacement de la culture, les cépages utilisés, les rendements par hectares, les techniques de vinification ainsi que les degrés d'alcool. Quant à l'AOP, on peut la considérer comme l'équivalent européen de l'AOC. EN effet l'AOP est un label reconnu au niveau européen. Pour obtenir une AOP, il faut avoir obtenu l'AOC d'abord. L'IGP, enfin, a pour but de valoriser la production de vin d'une zone géographique précise.
- **Les Normes.** Elles permettent de promouvoir la qualité et la traçabilité. Ceci favorise la préservation de la réputation et l'image des vins produits. L'application des normes est régie par des procédures et des contrôles strictes pour s'assurer que l'on respecte les conditions exigées pour la norme.
- **Les programmes de R&D.** Innover, créer et inventer est une très bonne stratégie de protection. La recherche et développement contribue à l'amélioration de la compétitivité de la filière. Cela peut concerner les variétés de raisins, les techniques de culture, les pratiques de vinification, la durabilité environnementale, etc. Un soutien financier aux projets de recherche, ainsi que des partenariats entre les universités, les instituts de recherche et les acteurs de l'industrie, peuvent favoriser cette dynamique.
- **Défense des intérêts commerciaux :** Il est essentiel de défendre les intérêts commerciaux du secteur viticole, tant sur le marché intérieur que sur les marchés internationaux. Cela peut inclure la participation active aux négociations commerciales internationales, la promotion des exportations de vins, la recherche de nouveaux marchés, la défense contre les barrières commerciales, ainsi que la mise en place de mesures de protection douanière appropriées lorsque cela est nécessaire.

Il est important de souligner que la mise en place d'une protection économique pour le secteur viticole doit être équilibrée et respecter les règles du commerce international afin d'éviter le piège du protectionnisme. Mais doit aussi être assez offensive pour développer des mesures appropriées et adaptées à la réalité du marché.

La stratégie Intelligence Économique présentée dans ce document, n'est pas exhaustive, mais donne une idée globale des actions qui sont menées ou qui doivent être menées dans le cadre

du développement de la compétitivité du vin. Il est possible de créer une TaskForce Intelligence Économique dédiée au vin et composée de représentants issus aussi bien du secteur public que du secteur privé. Ces représentants ne seraient pas issus exclusivement du secteur viticole mais doivent inclure des ministères, des organismes publiques, des établissements financiers, des praticiens, des associations, des centres de recherches ou encore des institutions de formations.

## Bibliographie

- L'Intelligence Économique : la nouvelle donne stratégique des entreprises. Dou, Henri. 1997. Dunod.
- Intelligence Économique : principes et pratiques. Harbulot, Christian. 2015. Intelligence. Vuibert.
- L'Intelligence Économique : atout de compétitivité pour les entreprises. Institut de l'entreprise. 2008. Institut de l'entreprise.
- L'Intelligence Économique : Pour quoi faire ? Pour qui ? Comment ? Marteau, J. F., & Spitz, M. 2010. L'Harmattan.
- L'intelligence économique - 2e édition. Christian Marcon, Nicolas Moinet. 2011. Dunod.
- L'art de la guerre économique. Christian Harbulot. 2018. VA Press.
- Intelligence économique du futur. Vol. 1. Une nouvelle approche stratégique et opérationnelle. Henri Dou, Alain Juillet, Philippe Clerc. 2018. Iste éditions.
- Les arômes du vin. Michaël Moisseeff, Pierre Casamayor. 2018. HACHETTE PRAT.
- Mille vignes: Penser le vin de demain. Pascaline Lepeltier. 2022. HACHETTE.
- La Loire et ses vins : Deux mille ans d'histoire(s) et de commerce. Emmanuel Brouard, Alexis Jenni. 2021. Flammarion.
- The Wine Bible, 3rd Edition. Karen MacNeil. 2021. Workman Publishing Company.
- Entreprendre dans le vin : Stratégies 360° pour réussir sur le marché mondial du vin. Martin Cubertafond. 2015. EYROLLES.
- Un autre vin : Comment penser la vigne face à la crise écologique. Valentin Morel. 2023. Flammarion.
- Guide pratique de l'export du vin - 2e édition. Evelyne Resnick, James de Roany. 2014. Dunod.
- Lobbying : cadre, outils et stratégies (Droit, management & stratégies). Viviane de Beaufort, Françoise Hacque-Cosson, Emmanuelle Garault, Stéphane Tisserand. Éditions Larcier.
- Manuel de lobbying. Michel Clamen. 2005. Dunod.